



TRAJET RETOUR ET TRAVAIL SOCIAL : OÙ ALLONS-NOUS ?



La Ligue des Droits de l'Homme et le **Comité de Vigilance en Travail Social** s'interrogent :

Le plan « Trajet de retour » tel qu'il est actuellement mis en œuvre permet-il aux travailleurs sociaux des structures d'accueil d'assumer leur fonction dans le respect de leur déontologie et du secret professionnel ?

VOTRE AVIS NOUS INTERESSE !

FACE A CETTE NOUVELLE REALITE DU « TRAJET DE RETOUR », NE RESTONS PAS ISOLEES.
FAITES-NOUS PART DE VOS IDEES, ATTENTES, BESOINS !

COMMENT NOUS CONTACTER ?

Permanence téléphonique du CVTS, tous les jeudis de 14h à 17h au 02/346.85.87
Adresse mail du Groupe de Travail Etrangers du CVTS : cvts.etrangers@gmail.com

